

SAINT PERAY MAGAZINE

N°49

Printemps

2015



Une année
d'action

Dossier du Mag :
le budget 2015

INVITATION
Réunion publique
Mardi 2 juin 20h30
Cep du Prieuré



Traditionnel carnaval du 28 février



Première journée prestige de la confrérie le 8 mars



Saint-Péray est «Charlie» le 8 janvier



Premier vide-grenier organisé à Saint-Péray par les étudiants de l'EGC, le 26 avril



Moment convivial autour de la Pogne et du Vin Blanc le 6 avril



Un moment toujours fort apprécié : le repas des aînés du 22 janvier



Vœux au personnel : une belle occasion de mettre à l'honneur les agents avec la médaille du travail ou les départs à la retraite



Mars : La police municipale fait passer le permis piéton dans les classes de CE2



Janvier : Exposition des portraits réalisés par les élèves de SEGPA du collège de Crussol lors de la semaine bleue



Commémoration de la journée du souvenir de la déportation le 26 avril



Remise de matériel médical par l'UFAC à Malgazon le 3 avril



Accueil de Gérard Mallen avant le repas des anciens, entouré des élus et de bénévoles du CCAS



Distribution par le CCAS de colis aux personnes n'ayant pu se rendre au repas des anciens

Recensement : les Saint-Pérollais ont ouvert leur porte

Cette année, du 15 janvier au 14 février, les foyers saint-pérollais ont été passés à la loupe dans le cadre du recensement. Démarche certes obligatoire, se faire recenser est avant tout un acte citoyen permettant d'établir officiellement la population d'une commune : le nombre d'habitants détermine notamment la dotation financière de l'État...

Au côté de l'INSEE, deux agents municipaux et dix-neuf agents recenseurs ont été mobilisés pendant plusieurs semaines.

Il faudra encore patienter quelques mois avant de connaître le nombre exact d'habitants de notre commune à la date de référence du 15 janvier 2015.

Un grand merci à vous tous pour votre participation qui a facilité le travail de nos agents !



L'ensemble des agents qui ont réalisé le recensement

Population municipale au dernier recensement : 7 529 habitants

MAIRIE

Horaires d'ouverture : 8h-12h et 13h30-17h30
04.75.81.77.77

Services techniques : 04.75.81.77.70

Urbanisme : le service est ouvert les mercredis et jeudis matins

Service Communication : ouvert au public les mardis et mercredis : 04 75 81 77 81

Service Sport-Animation : 04.75.81.77.77

Permanences des élus tous les samedis matins de 9h à 12h.



SAINT-PÉRAY SUR FACEBOOK!

Retrouvez toutes les informations concernant la commune sur notre nouvelle page Facebook **Mairie de Saint-Péray - 07**

PRES DE 2000 CONSULTATIONS CHAQUE SEMAINE!

JOINDRE VOS ÉLUS

Si vous souhaitez contacter les élus lors de leurs permanences du samedi, vous pouvez vous adresser au :

04.75.81.77.81

Si vous souhaitez directement échanger avec M. le Maire, vous pouvez le joindre au :

06.07.76.88.72

Dans tous les cas, en vous connectant au site internet www.st-peray.com rubrique contact, vous pourrez vous adresser directement à l' élu de votre choix

Liste de coordonnées utiles

Police municipale : 8h-19h
04.75.25.85.04 ou police.muni@st-peray.com

CEP du Prieuré (séminaires, congrès, accueil des associations): 8h30-12h30 et 13h30-19h
04.75.74.77.00 ou cep-du-prieure@st-peray.com

Communauté de communes Rhône Crussol
04.75.41.99.19 ou accueil@Rhône-crussol.fr

Médiathèque Joëlle Ritter :
Lun, Mar, Jeu, Vend : 15h30-19h (uniquement le mardi pendant les vacances scolaires)
Mercredi : 10h-19h
Samedi : 9h30-12h30
04.75.40.41.42 ou mediatheque.saint-peray@Rhône-crussol.fr

Foyer de Personnes âgées Malgazon et CANTOU
04.75.40.41.03 ou malgazon@wanadoo.fr

Gérard Chauveau, adjoint à l'urbanisme et Jérémy Richon, directeur des services techniques



Un questionnaire sur l'urbanisme !

Comment décider de l'avenir de la commune sans demander l'avis de ceux qui y vivent ou y travaillent? Fidèle à ses engagements, l'équipe municipale poursuit son important travail de concertation mené avec les habitants sur les grands projets communaux.

La mairie met en ligne un questionnaire destiné aux habitants et entrepreneurs de la commune pour recueillir leur avis sur les thématiques du logement, des déplacements ou encore de l'environnement.

Ce questionnaire est en ligne jusqu'au 10 juin sur le site www.st-peray.com, la page facebook ou en version papier à l'accueil de la mairie.

Sommaire

Page 2 :

Retour sur...

Page 4

Infos pratiques

Page 6 et 7

Un an de mandat : retours sur les engagements tenus

Page 8 et 9

Zoom sur la politique jeunesse

Page 10 et 11

Le dossier du Mag : le budget

Page 12 et 13

La solidarité : cultivons le vivre ensemble

Page 14 et 15

Etat civil et expression politique

Page 16 et 17

Vie économique

Page 18 à 20

Culture et animations : du changement

Le mot du maire :

Voici un nouveau Saint-Péray Magazine, simple et concret. Il a pour objectif de vous apporter le maximum d'informations sur la vie communale.

En parcourant ces quelques pages, vous pourrez découvrir les nombreuses initiatives prises depuis la mise en place du nouveau Conseil Municipal. La gestion d'une commune est à la fois complexe et passionnante et notre équipe fait de son mieux au quotidien. Je tenais une nouvelle fois à remercier les élus pour leur implication et le travail fourni et aussi l'ensemble des agents municipaux qui nous accompagnent et s'investissent à votre service.

Le budget 2015 qui vous est présenté tient compte d'une situation très difficile. La maîtrise des dépenses de la commune est un impératif pour préserver l'avenir. Dans ce cadre, l'intercommunalité prend une dimension importante, elle devient l'échelle indispensable pour réaliser des projets structurants. Nous y participons avec enthousiasme et énergie pour donner à Saint-Péray toute sa place.

La vie de Saint-Péray, c'est aussi son dynamisme associatif. Il permet de proposer de très nombreuses activités et manifestations, dans une ambiance conviviale. Un grand merci aux bénévoles qui donnent sans compter.

Mais l'attractivité d'une commune dépend également de la richesse de son tissu économique. Nous accueillons de nouvelles activités, qui viennent compléter une offre importante. Nos artisans, commerçants, industriels, viticulteurs... s'engagent fortement pour notre ville malgré les difficultés et nous leur réaffirmons ici notre soutien.

Conforter Saint-Péray et Rhône Crussol comme un territoire dynamique dans notre département, où chacun doit avoir sa place pour un développement harmonieux. C'est tout le sens de notre engagement.

Nous espérons que vous parcourrez ce «Mag» avec intérêt.

Bonne lecture à tous

Jacques Dubay

INVITATION RÉUNION PUBLIQUE

JACQUES DUBAY ET L'ÉQUIPE
MUNICIPALE ONT LE
PLAISIR DE VOUS CONVIER
A UNE RÉUNION PUBLIQUE
D'INFORMATIONS

LE MARDI 2 JUIN 2015

20H 30 AU CEP DU PRIEURÉ

Saint-Péray Magazine est édité par la mairie de Saint-Péray,
Place de l' Hôtel de Ville, 07130 Saint-Péray

Directeur de la Publication : Jacques DUBAY
Rédaction : Thomas Bisel, Émilie Heimburger
Illustrations : Claude Fougeirol, Émilie Heimburger,
sauf mentions contraires
Conception graphique : mairie de Saint-Péray
Tirage : 3 900 ex.
Distribution : Élus
Impression : Imprimerie Plancher
Dépôt légal à parution

Inscriptions scolaires écoles maternelles et élémentaires publiques de Saint-Péray

Les familles nouvellement installées à Saint-Péray ou celles désirant inscrire pour la première fois leur enfant à l'école doivent impérativement et avant de rencontrer la direction de l'école, se présenter à l'accueil de la Mairie.

Les enfants rentrant en CP en septembre, doivent également être inscrits en mairie.

Les inscriptions peuvent se faire dès à présent en mairie du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.

Vous devez pour cela vous munir de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile récent (facture EDF, téléphone par exemple)

Renseignements complémentaires au service administration générale (04 75 81 77 77)



L'année 2014, année de prise de fonctions d'une nouvelle équipe municipale, aura été marquée par un important travail de fond pour mettre en place les bases de nouveaux choix politiques.

Trois axes de travail auront été particulièrement développés

- garantir un cadre de vie et affirmer l'identité saint-pérollaise
- être exemplaire dans la gestion de la ville
- associer les habitants à la vie municipale

Plus concrètement, de nombreuses actions ont été mises en œuvre ou initiées durant cette première année de mandat et l'année 2015 permettra de poursuivre cette dynamique.

Retour sur ces principales actions



Impliquer les habitants

- Mise en place des comités consultatifs, véritables lieux de débat avec des habitants engagés sur la durée
- Réunions de quartiers et réunions publiques
- Un nouveau site internet, plus interactif, et une page Facebook qui permettent aux habitants d'être mieux informés sur la vie municipale
- Des permanences d'élus le samedi matin
- Questionnaire sur l'urbanisme et le PLU
- Vœux ouverts à toute la population



Mieux nous déplacer

- Mise en place d'une commission «accessibilité»
- Lancement d'une étude circulation



©Claude Fougeirol



Favoriser le développement d'entreprises et la création d'emplois

- Création de l'Espace Entreprises Emploi (3E)
- Commercialisation de terrains à vocation économique
- Convention avec Epora sur Pôle 2000 et Fruitcoop avec pour objectif de requalifier la zone et de réfléchir au devenir du bâtiment de la coopérative
- Rencontres fréquentes avec les forces économiques et organisation des premières «rencontres de l'entreprise»



Faciliter la pratique sportive

- Ouverture de la piscine le dimanche
- Mise à disposition des minibus pour les associations
- Accompagnement de nouveaux clubs et associations
- Développement de la pratique des sports nature : cartes de course d'orientation, réflexion sur le balisage VTT et randonnée autour de la commune
- Maintien et renforcement de l'accompagnement financier des clubs
- Création d'une commission « sport »
- Plan pluriannuel d'investissements sur les équipements sportifs, en lien avec les clubs





Préserver notre cadre de vie

- Mise en révision du PLU
- Définition d'une stratégie foncière cohérente
- Travaux sur la RD86



Permettre l'épanouissement de nos jeunes

- Ouverture du centre de loisirs la dernière semaine d'août et les mercredis après-midi
- Mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires
- Financement des transports à la piscine de Guilhaud pour 12 classes
- Signature du contrat enfance jeunesse avec la CAF07
- Lancement de l'extension de la crèche
- Equipement des classes élémentaires : vidéoprojecteurs et ordinateurs portables
- Mise en place de la bourse au permis de conduire



Animer la ville toute l'année

- Restructuration de l'Omac et évolution vers CAP (Culture Animation Patrimoine)
- Création d'un service culturel au sein de la mairie
- Nouvelles manifestations (marché de Noël...)
- Animations du théâtre de verdure



Affirmer des liens de solidarité

- Agrandissement des locaux du Relais Alimentaire pour améliorer les conditions de distribution
- Première Semaine Bleue et Opération rafraîchissante
- Lutte contre l'isolement : recensement des besoins par une convention avec la Poste
- Projet intergénérationnel avec expos photos du collège de Crussol
- Accroître l'autonomie du CCAS

Etre actif dans la Communauté de Communes Rhône Crussol

Parmi ses nombreuses compétences, elle est notamment en charge de :

- Développement de la fibre optique
- Valorisation de la voie bleue
- Préservation et animation du massif de Crussol
- Entretien des voiries
- Action en faveur de l'emploi et de l'économie locale



Renforcer la Sécurité et l'esprit de citoyenneté

- Renforcement du dispositif «Voisins Vigilants» : Saint-Péray est désormais la première commune d'Ardèche de par la couverture de ce dispositif
- Organisation des semaines «mémoire et solidarité» et de la citoyenneté



Garantir une transparence dans les finances de la ville

- Réalisation et présentation publique de l'audit financier
- Baisse importante des dépenses de fonctionnement en 2014



Zoom sur... La Politique jeunesse Accompagner les citoyens de demain



Les jeunes Saint-Pérollais ont leur Eldor'ados !

Mieux répondre aux besoins de nos jeunes ! Pour atteindre cet objectif, l'équipe municipale a récemment mis en place un nouveau lieu d'accueil pour les 11/17 ans : Eldor'Ados. C'est Lucille Follonier qui est en charge de développer ce projet.

L'objectif de cette action est d'impliquer davantage les jeunes dans la vie de notre commune en développant leurs initiatives pour leur permettre de devenir des citoyens autonomes et plus responsables.

Au fil des rencontres, plusieurs idées ont été mises en œuvre comme s'impliquer dans la réhabilitation du skate-park, construire une caisse à savon ou réaliser un film sur la jeunesse saint-pérollaise. Des activités sont également proposées pendant les vacances.

C'est à la salle des fêtes que se retrouvent les jeunes le mercredi (13h30 - 17h) et le samedi (10h - 12h / 14h - 18h).

Eldor'ados est sur



L'avis de

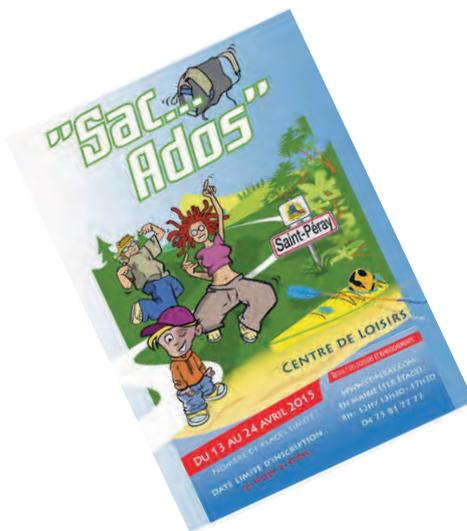
Sandrine Petit, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse

Nous souhaitons poursuivre la dynamique et les réflexions engagées l'année dernière :

- 2014 a permis de renforcer les dispositifs existants mais en les adaptant davantage encore aux attentes de la population. Les fréquentations du centre de loisirs observées la dernière semaine d'août ou les mercredis après-midi ont confirmé un réel besoin.

- 2015 permettra d'innover et d'être plus efficace encore : accueil de deux jeunes dans le cadre de leurs études pour renforcer le service jeunesse. C'est notamment grâce à l'un deux, qu'ELDOR'ADOS a vu le jour. Nous avons également mis en place la bourse au permis, en échange d'un engagement citoyen.

Ce sont des actions concrètes au service de notre jeunesse qui ont été initiées. Nous faisons également un pari sur l'avenir en encourageant l'esprit d'initiative des jeunes, en les soutenant dans leurs projets et en misant sur leurs idées futures. C'est ainsi que nous concevons la politique jeunesse !



Qu'est ce que le centre du Grand Saint Jean ?

Ce centre accueille des femmes alcoolodépendantes, mais désireuses de rompre définitivement avec l'alcool. Elle peuvent venir seules ou avec leurs enfants. Il est situé dans la Plaine à Saint-Péray.

La Commune soutenue par la CAF !

10 000€ par an, c'est la somme que s'engage à verser la CAF sur trois ans dans le cadre du dispositif «Fonds publics et territoire», en soutien aux projets développés par les élus.



Les jeunes d'Eldor'ados lors du stage vidéo, autour de Lucille Follonier

Une convention avec le centre du Grand Saint Jean!

Le conseil municipal d'avril a acté le principe d'une convention avec le centre du Grand Saint-Jean afin de mieux accueillir les enfants au centre de loisirs.

L'objectif est de proposer une aide au centre pour faciliter un retour vers une vie familiale apaisée.

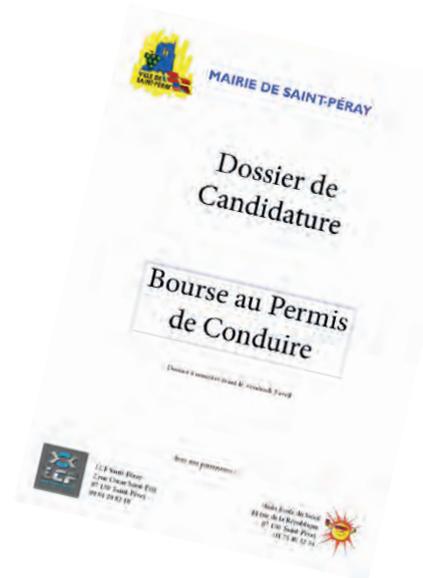
Pour soulager les femmes suivies par le centre, la municipalité propose d'accueillir leurs enfants au centre de loisirs Sac...Ados aux mêmes conditions tarifaires que les jeunes Saint-Pérollais. En outre, compte tenu des besoins très particuliers de ces familles, de la souplesse est introduite dans les modalités d'inscription.

Bourse au permis de conduire

La municipalité propose désormais une bourse au permis de conduire pour les Saint-Pérollais en échange d'une activité bénévole d'intérêt collectif.

Atout pour décrocher un emploi ou une formation, l'obtention du permis de conduire se heurte souvent aux faibles ressources des jeunes. Consciente de ces difficultés, la municipalité a décidé de leur donner un coup de pouce sous forme d'une bourse au permis de conduire. Cette action est soutenue par les auto-écoles saint-pérollaises (auto-école du Soleil et LCF).

En contrepartie d'une aide financière, le jeune s'engage à effectuer 35h d'activités bénévoles au sein des services municipaux ou à réaliser une action humanitaire ou sociale.



Les conditions :

- être Saint-pérollais
- avoir entre 17 et 25 ans
- s'inscrire dans une auto-école saint-pérollaise
- ne pas bénéficier d'une autre aide financière publique

Prochaine commission à la rentrée !



Les premières conventions ont été signées avec les jeunes sélectionnés, début mai.

Mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires : Parents et enfants satisfaits!

Comme elle s'y était engagée, la municipalité a souhaité dresser un premier bilan en janvier. Un questionnaire a été adressé aux parents dont près des deux tiers se sont exprimés. Parents, enseignants, intervenants, personnel communal et élus ont été conviés le 3 mars à une réunion d'échange afin de faire une première évaluation et envisager des perspectives.

Une réforme qui reste incomprise

Il ressort en premier lieu du questionnaire un certain mécontentement des parents sur la réforme : enfants plus fatigués, difficulté de concilier agenda scolaire et familial.

75% de satisfaction

La majorité des parents et des enfants (75%) sont par contre satisfaits de la mise en œuvre de cette réforme par la mairie. Horaires, choix des activités, qualité des intervenants... Malgré les difficultés de mise en œuvre pour la mairie, les retours des parents témoignent d'une réussite de celle-ci dans nos écoles.

Avec 80% d'enfants fréquentant ces TAP, les besoins en accompagnants sont nombreux et le service sport-animation travaille au quotidien pour offrir aux enfants un programme varié et attractif.

Les TAPs? (Temps d'Activités Périscolaires)
Chaque jour, les élèves bénéficient d'une heure d'activités culturelles, artistiques ou sportives gratuites pour les familles



Les autres enseignements

Une grande majorité (65%) des enfants sont inscrits les 4 jours...
...Mais 40% des élémentaires et 30% des maternelles ne l'utilisent que 1, 2 ou 3 jours.

Un nécessaire besoin de souplesse dans l'inscription

60% des personnes sont satisfaites de l'organisation (5h15 d'école – 1h d'activité sur l'ensemble de la semaine)

Il est envisagé de maintenir ce schéma en 2015/2016

Plus des deux tiers des personnes souhaitent maintenir le mercredi comme cinquième matinée obligatoire

Le samedi était une alternative que les parents rejettent globalement

Le budget 2015

L'élaboration du budget a confirmé les grandes difficultés auxquelles sont confrontés les élus : sans report d'excédents et sans produits exceptionnels, la structure du budget de la commune est déficitaire.

Les marges de manœuvre pour 2015 seront extrêmement faibles, mais la municipalité poursuit ses efforts pour préserver votre cadre de vie et accompagner votre quotidien.

2014 : maîtrise des dépenses de fonctionnement

Malgré un contexte difficile, la commune a su «contenir» ses dépenses de fonctionnement bien en-dessous des prévisions du budget 2014, voté par l'équipe précédente. Ce sont ainsi notamment 200 000€ de dépenses inscrites qui n'ont pas été réalisées.

Les efforts très importants réalisés en 2014 sur les charges à caractère général et notamment les frais de représentations (-40000€), les honoraires d'avocats (-40000€) ou les publications (-15000€), permettent d'amorcer l'année 2015 avec un excédent plus conséquent que prévu.

Les chiffres clés pour 2015

Budget de fonctionnement : 7 368 645€

dont 1 230 000€ d'intérêt d'emprunt

Budget d'investissement : 2 343 230€

dont 1 010 000€ de remboursement capital

Poids de la dette (annuité 2015) : 2 240 000€

Encours de la dette par habitant : 2 032€

L'ÉTAT DE LA DETTE

Encours de la dette : 14 765 000€

Annuité : 2,24M€, soit 34% des recettes courantes

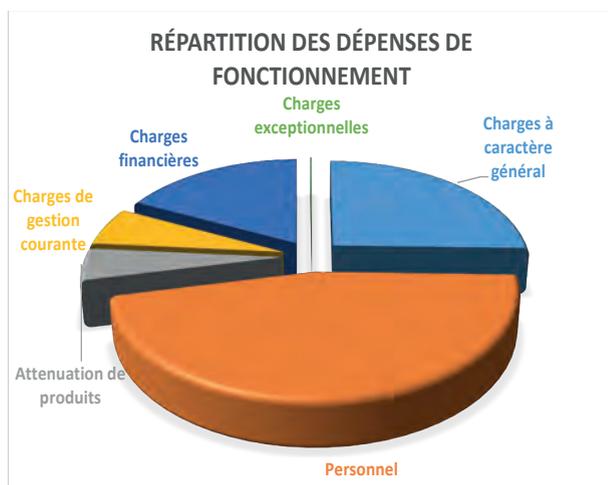
Quelques précisions :

- Un prêt toxique (2.6M€) à un taux de 25% aux conditions actuelles;
- Cinq emprunts en francs suisses pour un montant de 2,1M€. Il a fallu inscrire 80 000€ de provision pour pertes de change en 2015;
- Plusieurs emprunts à taux (variables) qui ne peuvent évoluer qu'à la hausse, avec un taux minimum de 4%.

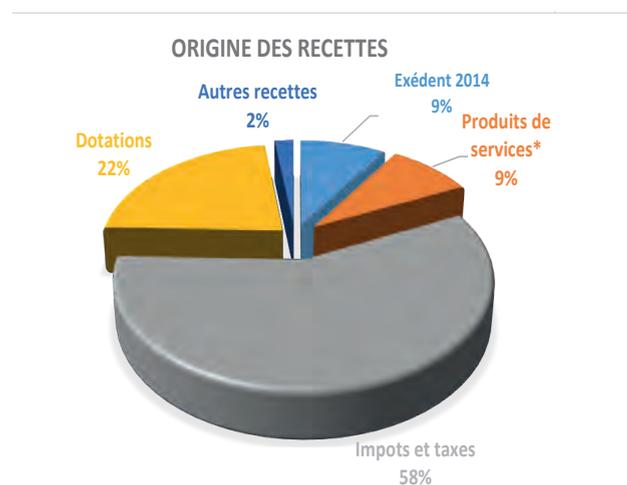
- 100 000€

c'est le montant des économies réalisées sur les charges à caractère général depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale

2015 : Poursuivre ces efforts de gestion tout en renforçant les services aux habitants



Poste	Montant €
Charges à caractère général	1 792 245,00
Personnel	3 250 000,00
Atténuation de produits	346 600,00
Charges de gestion courante	426 800,00
Charges financières	1 230 000,00
Charges exceptionnelles	11 000,00



Poste	Montant €
Exédent antérieur reporté	648 821,46
Produits de services	641 500,00
Impôts et taxes	4 178 000,00
Dotations	1 627 300,00
Autres recettes	147 650,00

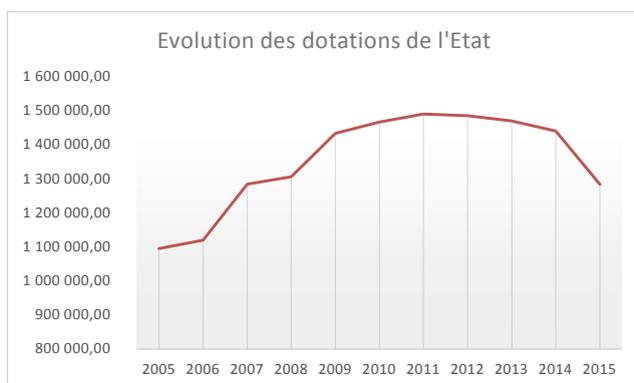
* cantine, centre de loisirs...

Malgré une baisse historique des dotations de l'État...

Les dotations de l'État sont en forte baisse : -140 000€ en 2015 sur un total de 1 300 000€, soit plus de 10% de diminution.

Malgré cela, consciente du haut niveau d'imposition, l'équipe municipale a choisi de :

- ne pas augmenter les taux et de maintenir les abattements,
- de ne pas modifier les tarifs des services pour l'année scolaire 2014/2015 (cantine...)



... une volonté d'agir pour votre quotidien qui reste intacte

- Les initiatives vers le monde économique seront permanentes et l'accompagnement des demandeurs d'emplois est une priorité.
- Le soutien aux associations : l'enveloppe globale dévolue aux subventions est augmentée.
- La politique jeunesse est renforcée.
- La solidarité sera mise en avant et le CCAS doté d'une réelle capacité d'action.
- Une véritable programmation culturelle et d'animation sur l'ensemble de l'année est proposée.

Dépenses et recettes "courantes" 2015



Une dette très pénalisante

Les quelques chiffres illustrent clairement les difficultés de la commune à équilibrer son budget.

- **Dépenses courantes (hors annuités emprunts) : 5,8M€**
- **Recettes courantes : 6,55M€**

Cette structure du budget permet de dégager 750000€ d'excédent, qui devraient en théorie permettre de financer les annuités de l'emprunt. Mais celles-ci s'élèvent à... 2,2Millions d'euros. Le poids de la dette est donc un réel problème.

657 150€

Il s'agit du montant des intérêts, aux conditions actuelles, du prêt dit «toxique».

Une négociation est en cours pour refinancer ce prêt et alléger les dépenses de fonctionnement.

Ce passage à taux fixe aura un prix pour les finances communales mais permettra d'avoir une visibilité sur le montant des remboursements les années à venir

L'investissement reste une priorité

Afin de dégager une capacité d'investissement sur la durée du mandat, des efforts devront obligatoirement être réalisés sur :

- **Le fonctionnement général de la mairie** : rationalisation des achats des fournitures, économies d'énergie...
- **La communication**
- **Les fêtes et cérémonies**
- **La gestion du personnel** : malgré des besoins toujours plus importants, pas d'augmentation de l'enveloppe budgétaire. Les départs à la retraite ne seront pas tous remplacés.

En 2015, nous investirons pour le cadre de vie

- Mise en place des jardins familiaux dans la Plaine
- Poursuite des aménagements des bords du Mialan
- Entretien du patrimoine communal : écoles et équipements
- Réalisation d'études pour optimiser les dépenses et éviter les acquisitions foncières inutiles : EPORA + plan de circulation
- Lancement des études sur la réhabilitation de l'ancienne bibliothèque
- Aménagement de la place Richard



Une mutuelle pour les habitants !

La mairie travaille actuellement pour vous faire bénéficier d'une complémentaire santé à moindre coût.

A partir du 1er janvier 2016, tous les salariés des entreprises bénéficieront d'une complémentaire santé par leur employeur. Toutefois de nombreuses personnes resteront en dehors de ce dispositif et notamment celles pour qui adhérer à une mutuelle est financièrement difficile.

L'objectif est donc de permettre à ces personnes de bénéficier d'une offre au meilleur tarif.

La mairie va donc négocier des offres qui seront ensuite, proposées à tous les administrés intéressés par une couverture mutuelle adaptée à leurs besoins.

Avez-vous déjà une complémentaire santé ?
Oui Non

Si oui, avez-vous :
Une mutuelle privée Une mutuelle obligatoire par votre employeur

Bénéficiez-vous de :
La Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)
L'aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS)

Si vous n'avez pas de couverture santé complémentaire, pourquoi ?

Montant actuel de votre contrat pour votre foyer: € par mois
Composition des membres de votre foyer bénéficiaires de cette mutuelle :
Nombre d'adultes :
Nombre d'enfants :

Si la mairie négocie des contrats avec des mutuelles, seriez-vous intéressé(e) ?
Oui Non

Vos coordonnées (facultatives) :
Nom et prénom :
Adresse postale :
Et/ou mail :



Ils donnent de leur voix!

Avec plus de 3000 références à son catalogue (romans, revues...), la Bibliothèque Sonore de l'Association des Donneurs de Voix de Valence a pour but de rompre l'isolement des personnes atteintes de troubles empêchant la lecture.

Créée à l'initiative des LIONS Clubs de Valence en 1982, elle propose gratuitement des enregistrements de livres sur support numérique sur simple demande accompagnée d'un certificat médical.

La Bibliothèque Sonore a besoin de votre voix !

Pour pouvoir mettre des audiolivres gratuitement à disposition, l'Association a grand besoin de bénévoles pour les enregistrer ! N'hésitez pas à les contacter :

Bibliothèque Sonore de Valence, 222B avenue
Victor Hugo B.P. 833 26008 Valence
04 75 40 90 42, 26v@advbs.fr
site internet : <http://bsvalence.fr>

Ce bulletin sera, comme à chaque fois, disponible en mode audio sur le site internet grâce à cette association!



Plan Canicule

L'été approche et pour mieux anticiper les grosses chaleurs, nous vous invitons à contacter la mairie (04 75 81 77 77) dans les cas suivants :

- vous avez plus de 70 ans
- vous présentez des problèmes de santé en cas de fortes températures

Un dispositif de veille lors des jours de canicule sera mis en place

Nous vous invitons à répondre au questionnaire ci-contre et à nous le faire parvenir soit :

- Directement à l'accueil de la mairie,
- Par courrier : Mairie de Saint-Péray - à l'attention d'Olivier Amrane, place de l'Hôtel de Ville 07130 Saint-Péray,
- Par mail : cabinetdumaire@st-peray.com

Ce questionnaire peut être anonyme et ne vous engage en rien.

Des Jardins dans la Plaine

Concilier développement durable et lien social, voilà tout l'enjeu des jardins familiaux.

Avec l'arrivée des beaux jours et plusieurs mois de préparation, les jardins familiaux sont bientôt prêts. Une vingtaine de parcelles situées dans la Plaine, allant de 80 à 115m², sont à la location des habitants. Les jardiniers s'engagent à travers une charte à adopter une agriculture raisonnée.

Le lien social au cœur du projet

Parcelles non closes, animations collectives, espace de détente et de pique-nique, tout est mis en place pour favoriser l'échange et le partage. C'est également cela, le développement durable : créer du lien.

Une parcelle pédagogique est également en place et permettra aux élèves de découvrir les joies du jardinage. Elle s'inscrit, elle aussi, dans une logique de solidarité, car il est envisagé d'utiliser une partie de la production pour les distributions de la banque alimentaire.



Les terrains retenus appartiennent à la mairie et n'ont pas nécessité d'acquisition supplémentaire, ce qui a permis de maîtriser le coût global du projet.



Si vous êtes intéressés, contactez la mairie de Saint-Péray

Proximité et lien social : quels sont vos besoins?

« Participez-vous à une activité associative à Saint-Péray ?, Faites-vous appel aux services du CCAS ?, Recevez-vous souvent des visites?... » Voici quelques-unes des questions posées à une centaine de foyers saint-pérollais.

Avec le service « Facileo », mis en place par la commune de Saint-Péray et la Poste, les élus souhaitent mieux connaître les besoins des personnes habitant dans les hameaux : propreté, sécurité, dépendance, étaient des thèmes abordés dans l'enquête.

C'est le facteur qui distribue et recueille les questionnaires. Il peut arriver qu'il aide également à les remplir selon les besoins des personnes rencontrées.

Grâce à ces retours, la mairie et le CCAS pourront réfléchir à de nouveaux services plus personnalisés.



Les premiers retours

Sur le volet «social» :

- La quasi totalité (95%) des personnes interrogées serait favorable à un système de veille
- 15% des logements ne semblent pas adaptés aux personnes qui y vivent
- Parmi elles, des personnes vivent seules, n'ont pas de visites régulières et ne connaissent pas le CCAS

Sur le volet «vie de la commune» :

- Une satisfaction globale sur la propreté de la ville
- Un sentiment de sécurité largement majoritaire
- 20% des sondés attendent une amélioration de l'entretien des voiries

L'association des conjoints survivants et Parents d'Orphelins vous accompagne

C'est un organisme reconnu, grâce à son important réseau national, pour défendre les droits des veuves, veufs et orphelins auprès des pouvoirs publics. Il y est proposé une aide administrative mais aussi un soutien moral, et cela en toute confidentialité.

L'association propose également des activités plus conviviales, le tout pour lutter contre la solitude à laquelle sont confrontées ces personnes

Si vous désirez plus d'informations, rendez vous aux permanences tous les 2èmes vendredis du mois, de 14 à 17h au Cep du Prieuré ou par téléphone : Mme Medau (0475416449) et Mme Glandu (0475609717)



Etat civil

Ils nous ont quittés

VINARD Alice – 99 ans	19 mai 2014
CELERIEN Denise – 85 ans	23-juin-14
CAFFAREL Patrick – 61 ans	13-juil-14
DESCHAMPS Auguste – 93 ans	27-juil-14
LEJEUNE Marie – 99 ans	11-sept-14
ROCHE Marguerite – 83 ans	18-sept-14
LEGENDRE Gilbert – 81 ans	20-sept-14
THERON Marcelle – 90 ans	16-oct-14
AUDRA Michelle – 76 ans	26-oct-14
SZEKANY Madeleine – 96 ans	28-oct-14
GUETTARD Colombe – 92 ans	30-oct-14
BENEYTO Antonio – 89 ans	04-nov-14
COTTE Marinette – 80 ans	14-nov-14
CROZATIER Arlette – 86 ans	15-nov-14
CADET Roselyne – 70 ans	13-nov-14
PRAT Robert – 87 ans	20-nov-14
GOURDOL Laurence – 51 ans	23-nov-14
BOUIS Lucienne – 99 ans	26-nov-14
DE LA FOLLYE JOUX Paulette – 92 ans	26-nov-14
BERTHIOL Dominique – 62 ans	09-déc-14
ALBOUSSIÈRE Patricia – 45 ans	16-déc-14
REYNIER Paulette – 93 ans	24-déc-14
VILMART Roland – 65 ans	25-déc-14
DEBEAUX Thierry – 42 ans	2 janvier 2015
THIERS Lucie – 84 ans	04-janv-15
BOYARD Marc – 36 ans	21 janvier 2015
DESBOS Rose – 101 ans	30-janv-15
BOIT André – 86 ans	30-janv-15
POKORNY Françoise – 89 ans	02-févr-15
DEBEAUX Maurice – 87 ans	02-févr-15
GUERIN Suzanne – 86 ans	03-févr-15
PUREN Robert – 84 ans	08-févr-15
VACHER Bernard – 78 ans	21-févr-15
COLLANGE Joseph – 74 ans	22-févr-15
MACIAS Elia – 84 ans	02-mars-15
ROUX Josette – 90 ans	12-mars-15
ROUX Pierrette – 92 ans	15-mars-15
SAVIN Edmond – 88 ans	31-mars-15
BERNARD-MAUGIRON Daniel – 71 ans	1 ^{er} avril 2015
CHATAGNON Raymonde – 86 ans	03-avr-15
GEX Allain – 72 ans	22-avr-15

Ils se sont unis

LE GUEN Mathieu et SEGOL Morgane	24-mai-14
BOUCHERLE Olivier et CHALANCON	07-juin-14
SAVIN Emilie et SAUZE Alain	14-juin-14
BORRINI Guillaume et AVOIC Nadège	14-juin-14
BOUIX Henri-Jean et MICHELAS Anne-	21-juin-14
MAURICE Florian et FERNANDEZ	28-juin-14
BOVET Antony et MOLET Gwendoline	28-juin-14
CHAUVIN Jérémy et BUSCA Géraldine	12-juil-14
ROCHE Julien et COSTE Cyrielle	19-juil-14
GAUTHIER Benjamin et BETTINI Sixtine	1 ^{er} août 2014
FARHI-BATAC Julien et LAURENT Suzy	02-août-14
UFARTE Anthony et DUMOND Edith	09-août-14
GAILLARD Olivier et FERRIERES Véronique	30-août-14
NAVARRO Patrice et EVRARD Véronique	27-sept-14
DUMETZ Marcel et HUCHIN Mauricette	18-oct-14
DAUDEL Jean-Marc et SAVOYE Magali	21-mars-15
DEDIEU Francis et PRAT Joëlle	25-avr-15

Ils sont nés

CORDOLA Manon	31-janv-14
RICHON Emma	20-mai-14
BANCHET Cara	16 mai 2014
LE GALLO Hanaé	30-mai-14
BRUNO Arthur	02-juin-14
AVRIL PLAINDOUX Lou	05-juin-14
SERRETTE Capucine	09-juin-14
BOUHDID Naé	28-juin-14
COSTET Emma	06-août-14
MAUREAU Léandre	07-août-14
FAURE Ambeline	22-août-14
CHYPRE Timéo	02-sept-14
DAVAL Alice	14-sept-14
CHOMEL Andréa	18-sept-14
MICHEL Caly	18-oct-14
USSEGLIO-CARLEVE Florent	31-oct-14
FAURE Julia	06-nov-14
BALAY Maximin	12-nov-14
PERBET Gaspard	21-nov-14
SAADI SEDIK Kavök	27-nov-14
THOMAS Isée	1 ^{er} décembre 2014
DE CESARE Giulia	03-déc-14
NODIN Calixte	04-déc-14
JAM Aurélien	07-déc-14
BOST Maëlyne	29-déc-14
KANDOUCSI Sirine	13-janv-15
EYDALENE Clara	18-janv-15
CARRIZO Adam	20-janv-15
MALSERT Camille	21-janv-15
DOREE Axel	11-févr-15
JOURNEL Shane-Li	11-févr-15
PLAIT Maëlys	12-févr-15
MOULIN Maël	25-févr-15
LECOEUR Amaury	03-mars-15
ROZENAC Emma	14-mars-15
BROCHIER BASSO Fantin	16-mars-15
COULET Naël	16-mars-15

6 produits achetés
1 franc en plus
GRATUITS

100 CHAISES

www.100chaises.fr



Modèle - PRÉSIDENTE - 58x64x81 cm

Un Nouvel Élan Pour Saint-Péray - Majorité

Cela fait un peu plus d'un an que vous nous avez accordé votre confiance et que nous mettons tout en œuvre pour répondre à vos attentes. 2015 sera la première année où nous pourrions réellement traduire nos engagements avec le vote du budget.

Certes il a été difficile à boucler et vous n'êtes pas sans ignorer les énormes difficultés de la commune, mais il exprime clairement notre état d'esprit et nos priorités : le lien de confiance entre élus et habitants doit se renforcer, la sécurité, la préservation de notre cadre de vie remarquable ainsi que la solidarité sont des combats de tous les jours. L'animation de notre commune sera également l'un des axes forts en 2015.

Vous découvrirez en parcourant le budget qu'il n'y a pas de gros

investissements projetés cette année. Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous avons dû procéder à des arbitrages. La très forte réduction des dotations de l'État n'arrange rien.

Mais ce budget est recentré sur votre quotidien. C'est en innovant et en échangeant avec vous que nous trouverons les solutions pour dynamiser notre commune.

Ces actions nouvelles seront initiées, comme nous nous étions engagés, sans hausse des taux.

Soyez assurés qu'en 2015 nous continuerons à travailler avec autant d'énergie et de dévouement au service de tous les Saint-Pérollaises et Saint-Pérollais.

Agir Ensemble Pour Saint-Péray - Opposition municipale

Opposition et droit d'expression ?

Vous n'aurez malheureusement pas le plaisir de lire notre tribune dans ce bulletin municipal non pas faute de sujets, mais faute de délais raisonnables acceptables.

Le 22 avril à 22h23, nous avons reçu un mail du directeur de cabinet de Monsieur le Maire nous informant de la probable parution d'un bulletin entre le 15 et le 20 mai 2015. Nous pouvons, si nous le souhaitons remettre notre texte de 1500 caractères maximum au plus tard le 30 avril.

La rédaction de notre tribune est bien le fruit d'un travail collectif des membres de l'opposition qui nous paraît difficilement réalisable dans des délais si courts, d'autant plus que ce n'est pas la première fois !

En effet, pour le bulletin de Janvier 2015, c'est le 24 décembre à 15h49 qu'on nous a demandé notre texte à remettre au plus tard le 2 janvier.

Renseignements pris auprès de différentes collectivités, dont le Département, les délais sont toujours compris entre 15 jours et 1 mois minimum, délai légitimement raisonnable et d'usage pour permettre une véritable expression démocratique.

Las de négocier sans cesse un délai supplémentaire, nous avons fait le choix de ne pas transmettre notre texte cette fois ci, mais plutôt de dénoncer cette situation qui se répète à chaque parution. Bien loin de rester silencieux, nous vous invitons à retrouver cet article dans son intégralité, ainsi que notre actualité sur notre site <http://www.agirensemblestaintperay.fr/>

Redécouvrez nos espaces naturels

La Communauté de Communes Rhône Crussol a élaboré de nouveaux documents de présentations des sites naturels. Destinés aussi bien aux habitants qu'aux touristes, ces documents permettent de découvrir les sites et de valoriser les richesses naturelles de notre territoire. Nouveauté 2015, pour favoriser une identité de territoire les massifs de Crussol et Soyons sont présentés sur le même document. Retrouver tous ces documents à l'office de tourisme, en mairie ou à la CCRC.

Quelques règles à respecter sur nos massifs

Découvrez les « Espaces Évasion » de Rhône-Crussol

10 à 30min

Massifs de Crussol et Soyons

Ardèche

Espaces Naturels

Découverte Nature

www.rhonecrussol.fr

Tous les week-ends jusqu'au 7 juin : découverte des orchidées sauvages à Crussol. Départ depuis l'accueil du Château de Crussol (13 h pour les groupes sur réservation et 15h et 17h pour les familles et les individuels)

Les sites naturels des massifs de Crussol et Soyons font partie du réseau européen Natura 2000 et sont classés Espace Naturel Sensible du département de l'Ardèche pour leurs richesses naturelles tels que les pelouses à orchidées et les habitats rocheux. C'est la Communauté de communes Rhône Crussol qui assure la gestion de ces massifs afin de les protéger et les entretenir.

Massif de Crussol

Découverte des Orchidées

Balades accompagnées et gratuites à Crussol tous les week-ends et jours fériés (du 3^e week-end d'avril au 1^{er} week-end de juin)

Départ depuis l'accueil du Château de Crussol - 13 h pour les groupes (sur réservation) - 15h, 17h pour les familles et les individuels

Des balades gratuites sont également organisées à Soyons (Pour de plus amples informations nous contacter)

Infos et réservations au 04 75 41 99 19

**Le Saint-Péray
Mag vous présente
les nouvelles
entreprises de la
commune**



La Kasa

2 place de l'Église
Horaires : du lundi au vendredi:
6h à 19h - samedi : 6h - 16h -
dimanche : 6h - 14h

Depuis fin décembre, la Kasa propose des pâtisseries ainsi qu'une grande diversité de pains spéciaux. Ils sont confectionnés sur place par le boulanger-pâtissier, adepte du travail à l'ancienne et servis en toute convivialité par Sabrina, la gérante.



Ramoneur ARSAC

06 48 12 19 35
claude.arsac@gmail.com

Claude Arzac propose ses services et ses conseils pour le ramonage des cheminées. Il intervient également pour toutes sortes de travaux liés à la maison et au jardin comme le lavage des vitres, le débouchage des canalisations, le nettoyage des toitures, l'extermination des nids d'insectes...



Jardinier Tristan Flages

www.02.fr
06 70 16 93 66

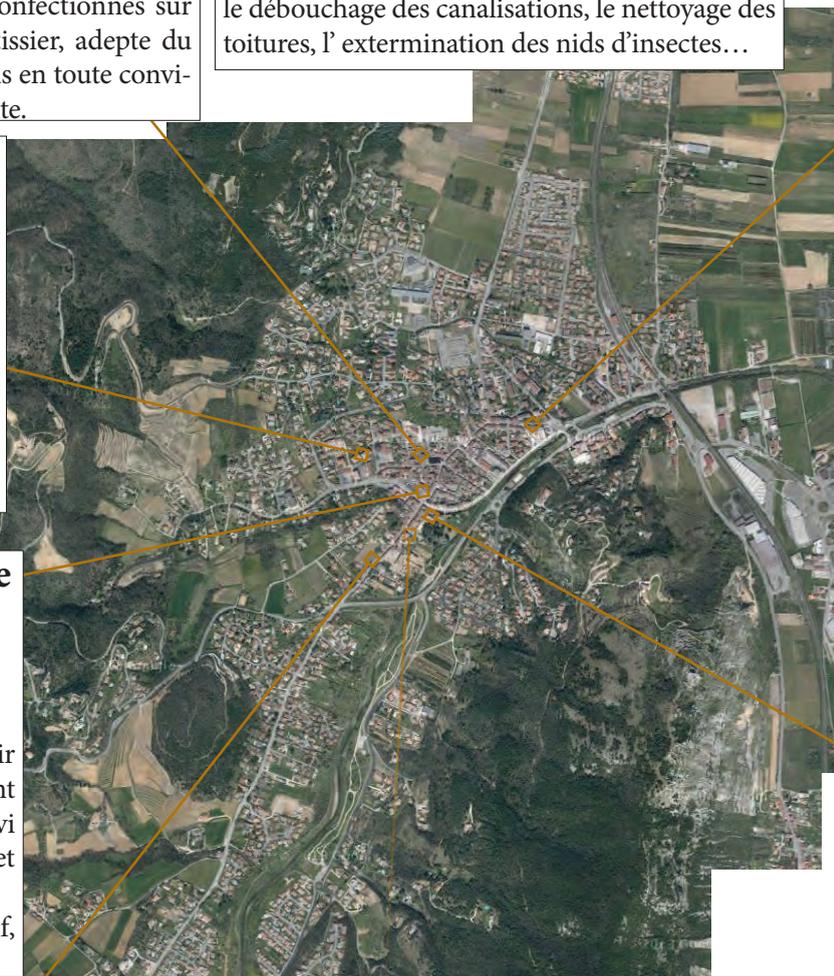
Tristan Flages propose ses activités de jardinier indépendant grâce au groupe franchisé 02 home service, spécialiste du service à la personne. Il s'occupe de la tonte de la pelouse, de la taille de haie, de plantation mais aussi de l'entretien du mobilier de jardin ou de l'évacuation des déchets verts... Ses prestations donnent lieu à un crédit ou une réduction d'impôts.



Diététicienne-nutritionniste

81 rue de la République
04 75 41 70 91 sur rendez-vous
www.magrir2000.com

Membre du réseau de conseil en nutrition santé, Maigrir 2000, Laurie Basset s'adresse aux personnes souhaitant perdre du poids sans faire de régime. Elle propose un suivi basé sur l'acquisition de nouvelles habitudes alimentaires et sur l'écoute du corps et de ses sensations. Elle est également spécialiste dans la nutrition du sportif, quel que soit le niveau.



La Fromagerie de Saint-Péray

14 rue Ferdinand Malet
Horaires :
Mardi, Mercredi, Jeudi : 9h - 12h30 / 15h-19h
Vendredi, Samedi : 9h - 19h (non stop)
www.fromageriesaintperay.fr

Stéphane Lancian et Virginie Osmuk souhaitent faire découvrir à leur clientèle la saveur des produits de qualité, choisis pour eux auprès de fournisseurs reconnus pour leur savoir-faire. Ils proposent également de la crèmerie (yaourt, lait cru, beurre...) et un petit coin traiteur.



La Grappe d'Or

32 rue Ferdinand Malet -
Horaires : midi : du mercredi au dimanche
inclus - le soir : jeudi, vendredi, samedi
04 75 40 14 61
www.lagrappedorsaintperay.com/

Aux fourneaux de la Grappe d'Or, le Chef Pierre Yves Jacques Sébastien vous propose dans un cadre élaboré avec soin des recettes connues de tous mais dont beaucoup ont oublié le goût. L'adresse reste confidentielle, et les terrasses sont encore à explorer...



Toutes Assurances - Placements
M. Yvan CELLIER - Mme Sylvie BRUNEL
Avenue de Gross Umstadt
07130 Saint-Péray
Tél. : 04 75 40 45 99 - Fax : 04 75 80 00 19



La Parenthèse du Bonheur

06 58 92 23 77

botellafabienne@gmail.com

Aide-soignante diplômée d'Etat, Fabienne Botella a développé un concept de garde ponctuelle afin de s'adapter aux besoins des personnes âgées, handicapées, atteinte d'Alzheimer mais aussi de leurs familles. Sur un simple coup de fil, sans engagement, elles peuvent faire appel à elle pour une heure, un jour.

Les Crus d'Sol -

6 allée du Mistral - Zone Pôle 2000

Horaires : mardi au samedi :

10h-20h (non stop)

04 28 38 05 77 - Page Facebook

Avec plus de 400 références en vins, bières et spiritueux, Jean-Charles et Rémi se proposent de faire découvrir dans leur cave à vins des produits soigneusement sélectionnés. Ils proposent également des soirées à thème.

La Ruche

13 quai Jules Bouvat - 09 82 40 44 38

www.laruche-saintperay.com

fermé le dimanche et le lundi

Restaurant et bar à vins avec plus de 200 références, la Ruche butine parmi les produits du terroir pour proposer des recettes que le chef, originaire de Saint-Péray, revisite au grès des influences puisées lors de ses expériences à l'étranger.

Après six mois d'existence, les premiers résultats du 3E sont extrêmement encourageants :

170 personnes en contact avec le 3E (soit plus de 90% des personnes ayant envoyé un CV)

173 propositions d'emplois transmises à des personnes suivies par le 3E

3 CDI conclus

10 demandes de stage pourvues

5 personnes inscrites dans une formation qualifiante



M. Le Gall, N. Vossey et E. Gerbault (de g. à d.)



L' Espace Entreprises Emploi (3E)

Initié par les élus (Nathalie Vossey, adjointe à l'économie, et Matthieu Le Gall, délégué à l'emploi), c'est à la fois un lieu d'accueil pour personnes en recherche d'emploi/formation mais aussi un interlocuteur pour les entreprises de la commune.

Un important travail a été mis en œuvre en collaboration entre les élus et Eric Gerbault, responsable du service, pour accompagner les demandeurs d'emplois avec des premiers résultats très positifs (voir ci-contre), grâce au réseau progressivement créé avec le tissu économique local.

Dans le même temps, des rencontres et réunions thématiques en direction des entreprises (réunion accessibilité du 29 avril 2015, par exemple) sont organisées ainsi que des mises en relation pour des recherches de locaux professionnels.

Un répertoire des entreprises saint-pérolaises est également en cours de création.

En parallèle, les liens avec les acteurs de l'emploi sont permanents et se sont renforcés. Ils ont permis notamment de :

- D'adhérer à la Mission Locale du Bassin Valentinois pour accompagner au maximum nos jeunes vers l'emploi sur un bassin de vie cohérent
- D'impliquer plus fortement la commune dans le Plan Local pour l'Insertion par l'Economie (PLIE du Grand Valentinois) avec une permanence locale

Contact Eric Gerbault : eric.gerbault@st-peray.com

La Mission Locale vous accueille tous les mercredis après-midi en mairie, ainsi que les lundis après-midi et jeudi après-midi Guilhaud Granges et tous les jours à Valence (04 75 820 180)

CULTURE : DU CHANGEMENT!



Nouveau cap pour la culture

En 2015, la municipalité souhaite faire évoluer la politique culturelle et associative de la ville. Une réorganisation dans ce secteur a eu lieu afin de lui donner plus de cohérence, de lisibilité et d'indépendance. Elle s'appuie pour cela sur deux nouveaux acteurs : le CAP et le service culturel municipal.

C pour culture, A pour animation et P pour patrimoine. C'est le nouvel acronyme de la culture saint-pérollaise. L'OMAC évolue pour devenir CAP, dont la présidente demeure Christine Laurent.

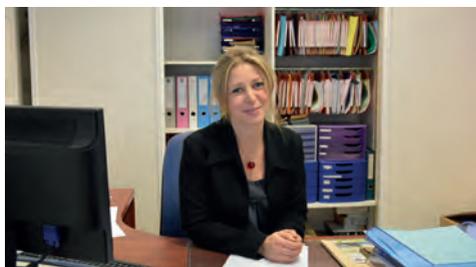
Déchargés des contraintes administratives et financières lourdes, les bénévoles peuvent ainsi se concentrer sur la fonction première de cette association : animer la vie culturelle saint-pérollaise. CAP se veut ouvert à tous ceux qui désirent s'investir dans le domaine de la culture et de l'animation.

Un nouveau service municipal

La ville se dote dans le même temps d'un véritable service «culture et vie associative», sous la responsabilité de Stella Bsereni, accompagnée de Catherine Deloge et Dominique Gerbault. Le lien avec les associations restera ainsi très étroit et ce service sera, entre autres, chargé de mettre en œuvre le projet culturel initié par les élus.

Le fil conducteur de la politique culturelle à venir est d'être créateur de lien social, de favoriser la rencontre et l'intégration des habitants à la dynamique de leur commune.

A travers une programmation variée et mensuelle, la culture saint-pérollaise se veut intergénérationnelle et accessible à tous !



Stella Bsereni, nouvelle directrice du CEP et responsable du service culturel



Christine Laurent, présidente de CAP

« Cela permettra de libérer les énergies créatives au sein de l'animation avec moins de contraintes administratives pour les bénévoles qui continueront à œuvrer pour les manifestations programmées.

La gestion des finances et du personnel est réinternalisée en mairie mais rien ne change fondamentalement par rapport à l'OMAC.

CAP s'adresse à tous les Saint-Pérollais qui souhaitent s'impliquer dans la vie culturelle. Concrètement, cela signifie qu'ils sont informés en direct de ce qui se prépare, sont conviés aux réunions et peuvent s'impliquer sur les manifestations de leur choix. Chaque manifestation est confiée à un « chef de projet » qui apporte son expérience pour en assurer le bon déroulement.

Après le Carnaval, Pogne et Vin blanc, qui ont été des réussites, notre prochain rendez-vous sera la Fête de la Musique qui clôturera le festival « Enfance de l'Art », les 20 et 21 juin. »

Les principales manifestations de l'été 2015

- 10 juin : démonstration de tissage africain
- 15-19 juin : Festival Enfance de l'Art à la Cacharde
- 18 juin : concert des professeurs de l'Ecole de musique
- 20-21 juin : Fête de la Musique
- 20-21 juin : Grand prix de Pétanque
- 27-28 juin : Crussol en Fête
- 9 Juillet : ouverture Musique d'été au Pays de Crussol
- 18 juillet : Théâtre en plein air à Crussol
- 28 août : Projection d'un film nature à Crussol
- 4-6 septembre : Fête des Vins et du Jumelage et Marché aux vins

NOUVEAUTÉ:

L'Enfance de l'Art et la mairie de Saint-Péray fêtent la musique

Grande nouveauté cette année à Saint-Péray : une véritable fête de la musique aura lieu les 21 et 22 juin!

L'enfance de l'art s'associe pleinement à cette nouvelle manifestation et proposera des créations qui s'adressent à tout public à partir de 6 mois !

Le programme complet est disponible sur le site internet!

A Saint-Péray, les 20 et 21 juin, c'est sûr, vous ne passerez pas un week-end comme les autres!



Découvrez le programme sur
www.ciezinzoline.org



Le «Carousel nomade» de la compagnie
 des crachotes



La Compagnie «du fil à re-
 tortdre» dans leur spectacle
 T'emmèle pas !

Demandez le programme !

SAMEDI : 20 JUIN

14 h à 17h : Ateliers Cirque - Christophe : place de la mairie
 14 h à 17h : Maquillage - Cie Zinzoline : place de la mairie
 14 h à 17h : Jeux en bois - Rue de la république - ou place de la Paix -

SPECTACLES DÉAMBULATIONS

14h à 18h : Dé-ambulants - Compagnie Caméléon - Déambulation
 café
 14h à 18h : manège ambulant : André Aubry - «Carousel Nomade»
 Place de la mairie
 14h à 18h : Tour de chant : Valérie Gonzales (orgue de Barbarie -
 Accordéon)

SPECTACLES

14h30 : Cirque : Compagnie du fil à retordre «T'emmèle pas» - Place
 Boucharat
 16 h : Chanson et théâtre d'objet : Carlo Bondi : Nours : (3/6) - (salle
 sous médiathèque)
 16 h : Jonglerie - Théâtre, Magie : Cie Zinzoline & Absolu théâtre :
 «Les frères de la côte» - place Bouchara
 17 h : Concert - Bal : la Gueudaine : «Mômes N'Rock» - place mairie
 bal des petits
 18 h : Concert - Ecole de musique - «Petite suite québécoise de
 Marie Bernard» - CEP
 20 h 30 : concert tout public.

Festival de spectacles jeune public «L' enfance de l' art»

La compagnie Zinzoline, créée en 1990 est installée sur Saint-Péray depuis 1998, organise un festival de spectacle pour le jeune public à «La Cacharde». L'association emploie des salariés mais compte également de nombreux bénévoles qui permettent la bonne marche de ce projet ambitieux, qu'ils soient aujourd'hui remerciés de leur engagement !

L'objectif de ce festival est de sensibiliser le jeune public au spectacle vivant à travers la présentation de spectacles professionnels. Les enfants découvrent des disciplines artistiques comme le cirque, le théâtre, le mime, la danse, le maquillage, la voltige équestre, la musique.

Depuis 13 ans, 39 000 enfants sont venus découvrir, apprendre, rire, s'émerveiller, lors de ces rencontres proposées par des artistes engagés et passionnés par leur travail.

Pour l'édition 2015 sur le site de la Cacharde, quatre journées seront consacrées aux scolaires les 15, 16, 18, 19 juin et le 17 juin pour les centres de loisirs et les familles.

La compagnie vous invite à venir en famille pour profiter de ces moments privilégiés autour du spectacle vivant !

► DIMANCHE 21 JUIN

SPECTACLE

11h : Théâtre gestuel et musical : Compagnie Tout court «La nuit»
 (3 à 6 ans) spectacle en salle sous médiathèque

DEAMBULATION

12h à 13h Sculpteur ballon et magie : Stéphane Molitor - déambulation terrasses des Cafés
 12h à 12h30 : Tour de chant - Valérie Gonzales - place mairie
 12h30 : Pause repas 15h à 17h : Magie et sculpture ballon :
 Stéphane Molitor : déambulation dans les rues.
 15h à 18h : jeux en bois

ATELIER

14h30 à 17h : Maquillage : Compagnie Zinzoline : Place de la
 mairie
 15h à 18h : Ateliers cirque : Christophe Rimbart - Place de la
 mairie

SPECTACLES

15h : Concert chanson : En bonne Compagnie - Place Bouchara
 16h : Magie et théâtre : Compagnie Zinzoline et Absolu Théâtre :
 «Elixir Crestois» - place Bouchara
 16h : Théâtre gestuel et musical : Compagnie Tout court : «La nuit»
 (3 à 6 ans) spectacle en salle sous médiathèque
 17h15 : Spectacle musical : La Gueudaine «Rouge zèbre» - Place de
 la mairie

UNE SCÈNE OUVERTE AUX MUSICIENS!

Si vous êtes intéressés pour vous produire sur la scène ouverte, n'hésitez pas à contacter le service culturel au 04.75.74.77.00 ou cep-du-prieure@st-peray.com



Gross-Umstadt • Asso • Santo Tirso
Comité de Jumelage
de Saint-Péray

Élection reine des Vins et du jumelage, du changement

Pour l'élection de la 50ème Reine des Vins et du Jumelage qui représentera, avec ses dauphines, la commune pendant l'année 2016 où l'on célébrera un demi-siècle d'amitié avec Gross-Umstadt, le Comité de Jumelage a souhaité innover.

Lors de la Fête des Vins et du Jumelage, l'événement phare du vendredi 4 septembre 2015 restera le couronnement des nouvelles ambassadrices 2015/2016 sur la place de l'Hôtel de Ville. Pour dynamiser la soirée du vendredi avec l'élection de la Reine et associer au maximum les habitants à l'élection, le président Bernard Guigal et les bénévoles du Comité de Jumelage vous proposent de vous exprimer pendant l'été.



Bernard Guigal

« En juillet et en août, des bulletins de vote et des urnes seront répartis dans différents lieux de la ville comme la mairie ou le CEP du Prieuré afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent de s'exprimer » explique le président. « Ces bulletins seront nominatifs et ils permettront aux votants de participer à une tombola » poursuit-il.

Sarah, Camille et Aude, nos trois candidates, seront associées aux manifestations festives à venir pour que les Saint-Pérollais puissent faire leur connaissance et se forger une opinion. Venez les découvrir et échanger avec elles, le dimanche 21 juin à 11h lors de la Fête de la Musique.

Nos trois candidates



Aude



Camille



Sarah

AGENDA

- **MERCREDI 10 JUIN - TISSAGE IVOIRIEN**
10h/13h - Place Forot, parvis de la Médiathèque
- **JEUDI 11 JUIN - CAFÉ DES MAMANS**
9h00 - CEP du Prieuré
- **VENDREDI 12 JUIN - Soirée des Trophées**
19h00 - Gymnase
- **DU 15 AU 19 JUIN - L' ENFANCE DE L' ART**
- **MARDI 16 JUIN REUNION DEBAT**
Travailler au domicile des personnes dépendantes - Salle Mercure – CEP du Prieuré
- **JEUDI 18 JUIN - CONCERT DES PROFESSEURS de l' Ecole de Musique**
20h00 - CEP du Prieuré
- **JEUDI 18 JUIN - CONSEIL MUNICIPAL**
20h30 - en mairie, salle du Conseil
- **DU 20 AU 21 JUIN - FÊTE DE LA MUSIQUE**
- **27 JUIN : KERMESSE**
Ecole Saint Famille
- **DU 27 AU 28 JUIN - CRUSSOL EN FÊTE**
- **DU 09 AU 13 JUILLET - SAO BENTO**
Déplacement d'une délégation saint-pérollaise à Santo Tirso dans le cadre de la Sao Bento

Des cartes de course d'orientation à votre disposition

Saint-Péray bénéficie d'un formidable environnement propice à la pratique des sports de nature. Les élus souhaitent encourager leur développement.

Que ce soit en marchant, en courant ou en pédalant, savoir s'orienter est une des premières notions à acquérir lorsque l'on est dans la nature. La course d'orientation (CO) est l'activité idéale pour y parvenir. Antoine Le Bellec, conseiller délégué aux sports nature, a récemment eu le plaisir de présenter les premières cartes de courses d'orientations de notre commune. Six cartes, représentant six secteurs de Saint-Péray, sont désormais accessibles à tous. Elles s'adressent aussi bien aux débutants qu'aux coureurs plus expérimentés. L'objectif est tout d'abord de sensibiliser les jeunes du centre de loisirs et les scolaires.



Les cartes sont disponibles au service des sports de la mairie et bientôt en téléchargement sur le site internet

Antoine Le Bellec, élu délégué aux Sports de Nature et Bruno Mercier, concepteur des cartes

Le samedi 26 septembre 2015, une manche du challenge départemental de CO offrira aux compétiteurs l'occasion de tester ces nouvelles cartes avec une course au château de Crussol et une autre très spectaculaire en cœur de village... L'occasion pour les participants de découvrir Saint-Péray sous une forme sportive et ludique!